



Casimir de Lavergne
 Prix 2017



Alexandre Pohl
 Prix 2018



Fanny Brun
 Prix 2019



Lia Siegelman
 Prix 2020



Alex Ayet
 Prix 2021



Audrey Delpéch
 Prix 2022

Le prix André Prudhomme s'adresse à des jeunes chercheurs ayant soutenu une thèse de doctorat dans le domaine des sciences de l'atmosphère et du climat. Il a été créé par l'association Météo et Climat en 1992 afin d'honorer la mémoire d'André Prudhomme, ancien ingénieur à Météo-France.

RÈGLEMENT ET MODALITÉS

Domaines de la thèse

Météorologie - Physique et chimie de l'atmosphère - Paléoclimatologie - Climatologie (y compris les aspects océanographiques). Une thèse en planétologie n'est éligible que si elle a un lien explicite avec des processus concernant les systèmes atmosphériques ou océaniques terrestres.

Lieu et année de soutenance de la thèse

La thèse doit avoir été soutenue dans une université ou une école doctorale française en 2020 ou en 2021. Une candidature peut être présentée deux années consécutives.

Engagement du(de la) lauréat(e)

Le(a) lauréat(e) s'engage à publier un article présentant les points essentiels de ses travaux dans la revue scientifique *La Météorologie*, éditée par Météo et Climat www.lameteorologie.fr.

COMMENT CONCOURIR AU PRIX 2023 ?

Il suffit d'envoyer **avant le 1^{er} février 2023**

Par e-mail à info@meteoetclimat.fr :

- Votre lettre de candidature précisant le titre de votre thèse, lieu et année de soutenance, directeur de thèse ainsi que vos coordonnées postales, adresse e-mail et numéro de téléphone.
- Votre thèse en version électronique
- Le résumé de la thèse (une page A4 maximum).
- La liste de vos publications
- Les avis des rapporteurs de votre thèse
- Le résumé des productions scientifiques

Par voie postale à Météo et Climat 73, avenue de Paris 94165 Saint-Mandé cedex :

- 1 exemplaire papier de votre thèse

JURY

L'évaluation des dossiers est effectuée par un jury présidé par Laurence EYMARD (directrice de recherche CNRS émérite) et composé de spécialistes des sciences de l'atmosphère et du climat.

ATTRIBUTION DU PRIX

La décision d'attribution du prix sera communiquée au printemps 2023.

Le prix d'un montant de 1800 € sera remis en janvier 2024, au cours d'une cérémonie à l'issue de laquelle le(a) lauréat(e) fera un exposé sur sa thèse.